



DANS L'INTÉRIM AUSSI, LES MUTATIONS SONT EN COURS...

A Monaco, l'Intérim pèse plus de 240 millions de chiffre d'affaires. Pas surprenant que les tendances macroéconomiques impactent ce secteur clé de l'économie monégasque (8% des activités de services aux entreprises). « Actuellement 1 intérimaire sur 2 travaille dans le secteur de la construction. L'ensemble des qualifications sont représentés et la demande est particulièrement élevée dans les métiers techniques et qualifiés comme la peinture, l'électricité, la plomberie, le génie climatique. L'offre étant supérieure à la demande depuis plusieurs années, ces métiers sont aujourd'hui classifiés comme pénuriques », souligne Renaud Durand, Directeur de la filiale du groupe Adecco à Monaco et Président du syndicat des EPSPI regroupant 14 des 17 entreprises d'interim en Principauté. Avec les incertitudes qui règnent pour les prochaines années avec la fin du chantier Mareterra, qui a drainé des milliers d'intérimaires. « Le ralentissement se fait déjà sentir dans le domaine du gros œuvre ce qui devrait également impacter le second œuvre dans un deuxième temps. »

Si l'Hôtellerie Restauration et l'événementiel représentent 20% du marché, le secteur tertiaire, et plus précisément bancaire, juridique, et les métiers de l'IT, ont le vent en poupe. Particulièrement « les postes liés à la compliance bancaire et fiscale. L'enjeu est d'autant plus fort à l'aune du passage de la Principauté en liste grise avant bien sûr un retour évident en liste blanche », note Renaud Durand, évoquant également les métiers de l'IT. « Le développement des logiciels et applications, la gestion

des bases de données et leurs analyses ont fait émerger des métiers comme « datas analyst » et développeurs spécialisés sous différents environnements ». « Sécurité informatique, protection des données professionnelles mais également des données personnelles sont des enjeux majeurs de pérennité. On a régulièrement vu des sociétés en grandes difficultés après une attaque sur leur réseau informatique. Le recours à l'intérim dans le cadre de recherche de ce type de compétences est fréquent », explique le dirigeant.

Reste qu'« attirer les candidats est de plus en plus difficile car les demandeurs sont attentifs aux avantages non seulement financiers mais aussi fonctionnels comme le télétravail par exemple » constate le professionnel. « La pénurie de compétences lève également la question de la capacité à former les salariés. S'il existe déjà un système permettant aux adhérents à la FEDEM d'obtenir une aide financière pour former à certains métiers du tertiaire notamment, le besoin en formation est grandissant. La chambre du bâtiment a inauguré sa caisse de formation fin 2023 ouvrant la voie à la création de compétences pour des métiers pénuriques. Nul doute que d'autres secteurs d'activités s'engageront sur une voie identique mais cela nécessite l'engagement des entreprises et conjointement l'appui de l'état pour arriver à financer ces projets. Il faut un effort commun pour répondre aux enjeux du recrutement de demain ».